

DÉCISION N°511488/ARM/SSA/DGRH/CH/RES portant attribution de la médaille des services militaires volontaires pour l'année 2019.

Du 21 juin 2019

NOR A R M E 1 9 5 5 7 8 0 S

Référence de publication :
BOC n°167 du 18/10/2019

La ministre des armées,

Vu le décret N° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement. (<http://boreale.intradef.gouv.fr/texte/90104/N%C2%B0%C2%A02005-850.html>) ;

Vu l'instruction n° 3500/DEF/CAB/SDBC/DECO/B/5 du 1er mars 2004 (<https://boreale.intradef.gouv.fr/texte/15686/N%C2%B0%C2%A03500/DEF/CAB/SDBC/DECO/B/5.html>), relative aux nouvelles conditions d'attribution de la médaille des services militaires volontaires prévues par le décret n° 75-150 du 13 mars 1975 modifié.

Décide :

Art. 1^{er}. La médaille des services militaires volontaires échelon « argent » est décernée aux militaires appartenant à la réserve opérationnelle dont le nom suit :

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.

Corps des médecins des armées :

Aim, Marc, André, médecin en chef ;

Avon Elisabeth, Anne, Cécile, médecin en chef ;

Blottiaux Emmanuel, André, Louis, médecin en chef ;

Bolchakova Inna, Yourievna, médecin en chef ;

Busin Philippe, médecin principal ;

Chaudet Hervé, Jean-Paul, médecin en chef ;

Cordier Dominique, Georges, Charles, médecin en chef ;



Delande Géraldine, Suzanne, Paule, médecin ;
Douvier Serge, Paul, Marcel, médecin en chef ;
Ducaud Alain, François, Michel, médecin en chef ;
Gautret Philippe, Gérard, Stéphane, médecin principal ;
Grivart de Kerstrat Rémy, médecin en chef ;
Jouffroy Romain, Bernard, médecin ;
Jost Jean-Paul, médecin principal ;
Laforge Vincent, Marie, Gustave, médecin en chef ;
Massiou Jérôme, Léon, Marcel, médecin principal ;
Meunier Dominique, Marcel, Lucien, médecin principal ;
Michel Bernard, François, médecin en chef ;
Montier Tristan, Yves, François, médecin en chef ;
Morsli François, médecin en chef ;
Nègre Arnaud, Jean, Maurice, médecin principal ;
Popa Mirela, Simona, médecin ;
Renaudat Françoise, Anne, médecin en chef ;
Recchia Tommasina, médecin principal ;
Seyve Nicolas, Charles, Marie, médecin principal ;
Vignot Jean-Luc, médecin-chef des services de classe normale.

Corps des pharmaciens des armées :

Stalla Bruno, Marie, Laurent, pharmacien principal.

Corps des vétérinaires des armées :

Velcin Tristan, vétérinaire en chef.

Corps des chirurgiens-dentistes des armées:

Boisramé Sylvie, Caty, Jeanne, chirurgien-dentiste ;
Deckert Dominique, chirurgien-dentiste principal ;
Dopff Eric, Didier, chirurgien-dentiste en chef ;
Duriveau Edile, Arlen, chirurgien-dentiste principal ;
Martini Carine, Rosine, Robert, chirurgien-dentiste principal ;
Mercier Laurence, Françoise, Christiane, chirurgien-dentiste principal.

Corps des directeurs des soins :

Ouaknine Jeanne, Laure, directeur des soins de classe normale.

Corps des psychologues :

Achard Sophie, Jeanne, Marie, psychologue de classe normale.



Corps des sages-femmes des hôpitaux :

Lapalu Françoise, Marguerite, Michelle, sage-femme des hôpitaux du second grade.

Corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés :

Amourette Thierry, Roger, infirmier en soins généraux du deuxième grade ;

Antoine Jean-Luc, infirmier en soins généraux du deuxième grade ;

Briere Nathalie, Ginette, infirmier en soins généraux du premier grade ;

Delval Emmanuel, Alfred, Clotaire, infirmier en soins généraux du premier grade ;

Ducrocq Fabrice, Georges, infirmier en soins généraux du deuxième grade ;

Gallais Jean-Marc, Georges, Mary, infirmier anesthésiste du troisième grade ;

Gautier Jean-Pierre, René, infirmier en soins généraux du premier grade ;

Garcia Nathalie, Jeanne, infirmier en soins généraux du premier grade ;

Hazard Laurent, Jacques, André, infirmier anesthésiste du quatrième grade ;

Mantel René, Jules, Léon, infirmier anesthésiste du troisième grade ;

Mantez Stéphane, Jérôme, infirmier anesthésiste du troisième grade ;

Père Lahaille Gailord, Jean-Baptiste, infirmier en soins généraux du premier grade ;

Prevost Christophe, infirmier en soins généraux du deuxième grade ;

Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière :

Ciccone Lydie, Christine, Angèle, préparateur en pharmacie hospitalière de classe supérieure.

Corps des assistants médico-administratifs :

Augustin Danièle, Marie, assistant médico-administratif de classe exceptionnelle ;

Blanc Christine, Yvette, Adeline, assistant médico-administratif de classe supérieure ;

Chatelain Myriam, Christine, Gabrielle, assistant médico-administratif de classe supérieure ;

Grossi Mireille, Nadège, Brigitte, assistant médico-administratif de classe supérieure ;

Jestin Maryvonne, Madeleine, assistant médico-administratif de classe supérieure ;

Lamidel Véronique, Sophie, assistant médico-administratif de classe exceptionnelle.

Corps des aides-soignants :

Henry Aude, Emmanuelle, Anne, aide-soignant ;

Jernival Eric, Odile, Frantz, aide-soignant principal ;

Tourte Pascale, Claudine, Michelle, aide-soignant principal.



Corps des volontaires du service de santé des armées :

Pinon Michaël, François, Didier, sergent.

Art. 2. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

La médecin général des armées,

Directrice centrale du service de santé des armées,

Maryline GYGAX.

